## Maison de la recherche

## Portfolio doctorants

Le doctorant rattaché à une des onze unités de la Maison de la recherche peut bénéficier, en plus du dispositif d'ensemble proposé par le collège doctoral et les écoles doctorales (ED354-356), de formations proposées par les laboratoires et la Maison de la recherche à hauteur d'un maximum de 30 h sur les 100 h demandées.

Formation scientifique							
Formations	Actions	Nbre d'heures comptabilisées	Attestation				
Formation HAL, Zotero, Wordpress (et autres formations)	Présence à une formation	2 h par demi-journée	Attestation de présence signée du formateur				
Séminaire ou journée d'étude interne au laboratoire	Présence	1 h par demi-journée	Attestation de présence signée de l'organisateur				
	Intervention	2 h 30 (à ajouter au total des heures comptabilisées pour présence)	Attestation d'intervention signée de l'organisateur				
Séminaire ou journée d'étude entre plusieurs laboratoires	Présence	1 h par demi-journée	Attestation de présence signée de l'organisateur				
	Intervention	4 h (à ajouter au total des heures comptabilisées pour présence)					
Colloque, Congrès (au sein d'AMU ou extérieur)	Présence	1 h par demi-journée	Attestation de présence signée de l'organisateur				
	Intervention	5 h (à ajouter au total des heures comptabilisées pour présence)	Programme faisant apparaître nominativement l'intervention du doctorant				
Publication dans une revue à comité de lecture	/	8 h	Attestation de publication signée du directeur de thèse ou références vérifiables de la publication.				
Formation professionnelle							
Réponse à des appels à projet Fédération/UFR/AMIDEX	/	2 h	Attestation de dépôt signée du directeur de thèse ou de laboratoire				
Réponse à des appels Post-Doctorat	/	2 h	Attestation de dépôt signée du directeur de thèse ou de laboratoire				
Organisation de séminaires/JE jeunes chercheurs ou équivalent	/	5 h	Attestation signée du directeur de laboratoire ou organisme financeur				
Contribution à l'organisation de Colloques/Congrès (rédaction appel à comm., rédaction du programme)	/	4 h	Attestation signée de l'organisateur de l'événement				
Aide à l'organisation d'un événement scientifique (affiches, mailing, accueil)	/	2 h	Attestation signée de l'organisateur de l'événement				
Expertise scientifique pour une revue	/	4 h par article	Attestation signée du directeur de thèse				
Correction ou relecture d'articles	/	2 h par article	Attestation signée du directeur de thèse				
Compte rendu d'articles	/	3 h par article	Attestation signée du directeur de thèse				
Traduction ou interprétariat	/	4 h par demi-journée	Attestation signée de l'organisateur de l'événement ou directeur de thèse				
Aide suivi de site et projets réseaux sociaux (recherche)	Suivi ponctuel Suivi annuel	2 h 8 h	Attestation du directeur de thèse + lien internet				
Membre actif du comité de rédaction d'une revue de doctorants	/	10 h par an	Attestation signée du directeur de la structure éditant la revue				
Doctorant élu dans un conseil	Titulaire	6 h <mark>par an</mark>	Attestation signée du directeur du conseil				
Doctorant eta dans un consen							

## Maison de la recherche

NOM:	Prénom:

Unité de recherche:

Une ou plusieurs formations peuvent être déclarées sur la même fiche. Pour que les actions de formation soient comptabilisées par l'école doctorale, la déclaration doit être déposée sur ADUM.

Déclaration					
Intitulé formation et dates	Nbre d'heures de présence	Intervention au séminaire/colloque <b>Oui/Non</b>	Signature de la personne compétente en précisant nom prénom		